

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un et vingt-sept mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de M ALLAMEL), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE(proc de I NGUYEN), K ESSAYAR, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de E ROCHE), B PERRUSSET (proc de A BEL), J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTIER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL (proc de JP LARDY), B TEYSSIER, M GUYON, JP MARRON, P CORTIAL (proc de Ph ROUX), MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, J BOYER, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE, A ROUSSET, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 38
Procurations : 7
Votants : 45
Absents : 7

Date de convocation : 21/05/2021

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND

Absents : J LAFFONT, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNSLAGER, M CHAZE, A CHARROUD et G DOZ.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Objet : Signature de la convention d'Objectifs de l'action LUDOTHEQUE pour les années 2021 à 2025.

La ludothèque a pour objectif principal de développer par la pratique du jeu son rôle éducatif, social et culturel. La ludothèque propose des espaces ludiques (mise à disposition de jeux, jouets...) et des animations autour du jeu. Elle se déplace à la demande pour animer des ateliers, des temps forts, des manifestations, des formations ou pour redynamiser un espace.

Cette action concerne tous les publics enfants, familles, groupes (scolaires, crèches, ALSH...) et particuliers.

Cette action existe depuis 1995 et est portée actuellement par le Centre socioculturel Le PALABRE dans des locaux loués boulevard Saint-Didier.

La Ludothèque est un lieu :

- D'éveil et d'apprentissage pour les petits et les grands ;
- De convivialité autour du jeu et d'échanges ;
- D'activités ludiques et de découverte pour toutes les tranches d'âge ;
- De sensibilisation aux nouveaux jeux et d'éveil à la pratique familiale du jeu ;
- De vie sociale et culturelle.

Le budget prévisionnel de fonctionnement de la Ludothèque est estimé à 394 953 € pour les 5 années.

La participation financière de la CCBA s'élève pour la durée de la convention soit 5 ans à 321 725 € euros.

À noter que suite à la signature de la CTG (Convention Territoriale Globale) entre la CAF de l'Ardèche et la CCBA, le Bonus Territoire est versé directement par la CAF à l'association et représente un montant minimum sur 5 ans de 52 496 €.

La convention est valable pour cinq années, du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2025 afin de correspondre à la Convention territoriale Globale de la CAF, celle-ci s'engageant aussi sur 5

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à signer cette convention d'objectifs avec le centre socioculturel Le Palabre pour les années 2021 à 2025.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 28 mai 2021
Le Président, Max TOURVIEILHE

